



Département de la Charente-Maritime

Commune de Semussac

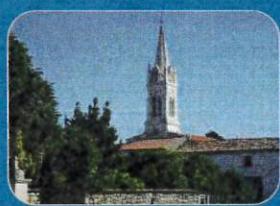
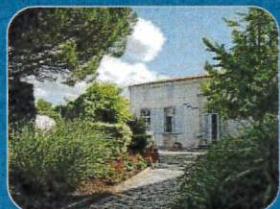
PLAN LOCAL D'URBANISME Modification n°1

PIÈCE N° 6-2

NOMINATION DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR

Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal en date du 16 décembre 2025

Le Maire



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Poitiers, le 23/09/2025

**TRIBUNAL ADMINISTRATIF
DE POITIERS**

15, rue de Blossac

CS 80541

86020 POITIERS CEDEX

Téléphone : 05.49.60.79.19

Télécopie : 05.49.60.68.09

E25000168 / 86

Greffre ouvert du lundi au vendredi de
9h00 à 12h00 - 13h30 à 16h30

Madame la Maire
COMMUNE DE SEMUSSAC
Mairie
place de l'Eglise
17120 SEMUSSAC

<https://poitiers.tribunal-administratif.fr>

Dossier n° : E25000168 / 86

(à rappeler dans toutes correspondances)

E-COMMUNICATION DECIS. DESIGNATION COMMISSAIRE OU COMMISSION

Objet : La modification n° 1 du plan local d'urbanisme de la commune de Semussac

Madame la Maire,

J'ai l'honneur de vous adresser, ci-joint, une copie de la décision par laquelle est désigné Monsieur Jean-Marie CLERGET, demeurant 7 résidence des mimosas Chemin Saint James Vert bois, DOLUS D'OLERON (17550) (tel : 06 76 42 19 70) en qualité de commissaire enquêteur et Monsieur Guy HUMBERT (tel : 07 78 56 76 97) en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Je vous rappelle qu'en application de l'article R.123-13 du code de l'environnement, vous devez consulter le commissaire enquêteur avant de fixer les heures où celui-ci se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations.

Enfin, vous voudrez bien me transmettre une copie de l'arrêté d'ouverture d'enquête dès que celui-ci aura été pris.

Je vous prie de bien vouloir recevoir, Madame la Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Le greffier en chef,

Signé

S. GAGNAIRE

